



## COMITE REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Siège : 17, rue de la Moulinatte – 33130 – BEGLES

Mail : [cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr](mailto:cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr)



### ANNEXE 1 - C.R.C Féminin - 2024

- 1<sup>er</sup> tour : dimanche 06 octobre 2024 - 14h30

**(Position 1 reçoit 2 – position 3 reçoit 4 - position 5 reçoit 6 - position 7 reçoit 8)**

- 2<sup>ème</sup> tour : samedi 12 octobre 2024
  - ≈ 11h00 tête à tête
  - ≈ Pause repas
  - ≈ 14h00 doublettes + triplettes
  - ≈ 18h30 3<sup>ème</sup> tour – Tête à tête
- 3<sup>ème</sup> tour : dimanche 13 octobre 2024 - 08h30 - doublettes + triplettes
- 4<sup>ème</sup> tour : samedi 19 octobre 2024
  - ≈ 11h00 tête à tête
  - ≈ Pause repas
  - ≈ 14h00 doublettes + triplettes
  - ≈ 18h30 5<sup>ème</sup> tour – Tête à tête
- 5<sup>ème</sup> tour : dimanche 20 octobre 2024 - 08h30 - 08h30 - doublettes + triplettes
- 6<sup>ème</sup> tour : samedi 02 novembre 2024
  - ≈ 11h00 tête à tête
  - ≈ Pause repas
  - ≈ 14h00 doublettes + triplettes
  - ≈ 18h30 7<sup>ème</sup> tour – Tête à tête
- 7<sup>ème</sup> tour : dimanche 03 novembre 2024 - 08h30 - 08h30 - doublettes + triplettes
- Phase finale : le dimanche 24 novembre 2024, à BRIVE (CORREZE).

C.R.C. 1<sup>ère</sup> Division : seront qualifiées pour les demi-finales, les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule.

- Les perdantes des demi-finales joueront la petite finale.
- Les deux finalistes et la gagnante de la petite finale joueront en C.N.C. 2, en 2025.
- Les équipes classées 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de chaque poule descendront en C.R.C. 2, pour 2025.

C.R.C. 2<sup>ème</sup> Division : seront qualifiées pour les demi-finales, les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule. Ces 4 équipes monteront en C.R.C. 1<sup>ère</sup> Division pour 2025.

- Les équipes classées 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de chaque poule seront reléguées en C.D.C. pour 2025.
- Les championnes de C.D.C. 1 de chaque Département accéderont au C.R.C. 2<sup>ème</sup> Division, en 2025.

Le Comité de Pilotage a la possibilité de réaménager le nombre de montées et de descentes, en fonction des descentes de C.N.C. 2 Féminin, et des éventuels forfaits d'équipes.

Le tirage au sort géographique, préalable à l'établissement du calendrier complet, est effectué par le Comité de Pilotage et la Commission Sportive. Le calendrier comportera les dates, horaires et lieux des rencontres.

Modification faite à SOUSTONS, 13 mars 2024.